



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-217902857-20181219-2018-12-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2018

► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2018-12-02

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2018

Le dix neuf décembre deux mil dix-huit, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le quinze décembre deux mil dix-huit, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etalent présents : Benoit PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Jean Luc GUINARD, Sophie AUGER, Patrick CLISSON, Marylène GIRAUDON, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENEAU,

Absents excusés : Angélique BOURDIN a donné pouvoir à Damien PARNAUDEAU  
Chrystèle JARNY a donné pouvoir à Benoît PIRON

Absents non excusés : Jacky FAVREAU  
Philippe NOIRTAULT  
Anthony PEIGNON  
Sandra VIDARD-ROUVREAU

Secrétaire de séance : Damien PARNAUDEAU

### OBJET : Cimetière : tarifs concessions cimetière-jardin du souvenir et columbarium, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'extension du cimetière, des nouveaux emplacements ont été créés. Il s'agit de cave-urne, d'un nouveau columbarium de 7 cases et d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. Monsieur GUINARD, Adjoint à la Voirie, propose la grille suivante :

Eléments installés	Coût TTC travaux	Concession 15 ans	Concession 30 ans	Concession 50 ans
Extension cimetière	26 249,90			60,00
Columbarium (7 cases)	3 300,00	320,00	530,00	780,00
Cave-urne (10 espaces)	2 375,00	200,00	300,00	450,00
Jardin du Souvenir	19 143,00	Dispersion des cendres		50,00
Plaques inscription sur la colonne (x 30)	576,00			20,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des tarifs de concessions de cimetière, détaillé dans le tableau ci-après.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Benoît PIRON



► Mairie - 2 Impasse des Écoliers  
79310 SAINT-PARDOUX

► 05 49 63 40 03

► stpardoux@ccsuldgatine.fr  
► www.saintpardoux79.fr